

Qui sommes-nous? Que faisons-nous? (article de Roland Rapaz, président AVIVO Vaud)



Lors d'une de nos festivités de Noël dernier, un Municipal s'adressant à l'assemblée, a remercié de son invitation « l'AVIVO, cette magnifique association de défense des vieillards, invalides, veuves et orphelins ». Il ne se trompait pas. C'est bien le nom que des pionniers de l'AVS ont pris en 1943 pour l'association qu'ils venaient de constituer. Leur but : d'abord promouvoir une assurance vieillesse, une retraite, puis en défendre les acquis après son acceptation, en 1947, par le peuple et les cantons. C'est bien ce que veulent dire les lettres AVIVO. Et cette appellation traduisait effectivement le contenu d'AVS (Assurance Vieillesse et Survivants), veuves et orphelins représentant les survivants.

Il est vrai qu'au fil des années, cette appellation parut pour beaucoup quelque peu surannée. C'est pour cela qu'aujourd'hui, au niveau Suisse, comme dans la plupart des sections, elle a été remplacée par AVIVO « association de défense et de détente des retraités ». Si nous en avons modifié le contenu, nous tenons à conserver l'acronyme AVIVO qui a acquis ses lettres de noblesse et conquis sa réputation de défenseur des droits des retraités tout au long de ces 70 dernières années. Relevons que le nom d'AVIVO est le même pour toutes nos sections y compris pour nos sections alémaniques.

Si une partie des activités de l'AVIVO est l'organisation de loisirs et d'activités de détente et de cultures, ce qui dans notre canton est l'apanage des sections régionales. Au niveau Suisse, comme au niveau cantonal, la défense des intérêts des retraités, des aînés ou des seniors, comme on voudra bien les appeler, reste notre objectif prioritaire. C'est ce qui nous différencie de la plupart des autres associations d'aînés.

Défendre nos intérêts, c'est pour nous, revendiquer une AVS qui permette une vie digne, un 2ème pilier qui profite pleinement aux affiliés, une assurance-maladie qui ne discrimine pas, des transports publics, des espaces et des bâtiments publics accessibles, des logements adaptés... De ce fait, certains, surtout ceux qui n'apprécient pas notre vigilance, nous reprochent de prendre des positions politiques. Or, quasi toutes les décisions relatives aux objets qui nous préoccupent se prennent dans les parlements à tous les niveaux. C'est pour cela que la défense de nos intérêts, que cela nous plaise ou pas, passe par des combats politiques, par des prises de position politiques, parfois par des alliances occasionnelles avec d'autres associations, mais aussi avec des partis politiques qui défendent régulièrement ou partiellement notre cause. Donc oui, nous faisons de la politique lorsque nous tentons d'agir sur des décisions politiques qui interfèrent avec nos conditions de vie d'aînés, de retraités, mais également quand il s'agit de nos enfants ou petits-enfants. Nous sommes solidaires, car nous avons été ce qu'ils sont et ils seront ce que nous sommes. En revanche, comme le précisent nos statuts, l'adhésion à notre association et à ses buts est ouverte à toutes et à tous sans discrimination politique ou religieuse.

Tiré de l'édition 2/2014 (mars, avril) du Courrier de l'AVIVO, canton de Vaud